



« Miser sur l'intelligence des citoyens »

Entretien avec **Paul Bron**

Directeur de l'ADATE de 1992 à 2008

Adjoint chargé de l'éducation, auprès du Maire de Grenoble.

Ecart d'Identité. - Paul Bron, vous avez été le deuxième directeur de l'association **ADATE** et le premier directeur de la revue *Ecart d'identité* puisque c'était avec vous que cette revue a été créée en 1992, en remplacement du bulletin *Les autres* qui existait auparavant. Vous en êtes donc en quelque sorte le premier témoin aujourd'hui. Comment vous évoqueriez d'abord ce moment ? Quels souvenirs vous en gardez ?

Paul Bron. - En fait, en arrivant en 1992 à l'**ADATE**, j'avais eu un sentiment et une appréhension globale d'un certain enfermement de l'association. Ça manquait de lumière et de vie au premier abord, même si cette vie existait bel et bien dans le fond et dans les pratiques. Je trouvais que le bulletin *Les autres* était une bonne initiative de l'association et j'ai été le premier à la saluer, mais, en même temps, cela ressemblait à une feuille de choux, ronéotée, écrite et fabriquée sans trop de recherche ni de soin dans la forme. Globalement, il y

avait un problème d'image de l'**ADATE** qui renvoyait trop à la représentation générale qu'on avait socialement de l'immigration : quelque chose de marginal et de marginalisé, d'invisible ... Or, il me semblait que la société avait évolué et que le traitement de l'immigration devait également évoluer. Comme il se trouvait que j'avais une expérience des revues auparavant, ayant eu à gérer deux revues à *Peuples et Cultures*, au niveau national et au niveau local, mon expérience m'avait fait mesurer l'importance d'un outil comme celui-là pour une association, alliant la réflexion et les témoignages à l'action. L'importance de l'écrit en somme. Je voulais faire profiter l'**ADATE** de mon expérience et changer cette image qui devenait un peu anachronique. L'idée a rencontré des compétences et des velléités en interne et le projet a pu se monter de manière positive. Ces compétences, particulièrement celles du rédacteur en chef actuel d'ailleurs, ont assuré les fondements théoriques, et conceptuels de la revue et

j'ai veillé particulièrement à l'ouverture et à la diversité, pour qu'elle ne verse pas dans une optique trop théorique et universitaire mais tienne compte, de manière significative, des réalités telles qu'elles sont vécues concrètement par les acteurs de l'intégration et par les salariés de l'association. Je souhaitais veiller aussi sur la mise en page et sur le « look » si je peux dire de la revue.

E. d'L. - Vous parlez de l'importance d'un outil comme la revue pour une association. Quelle est cette importance ? Qu'apporte finalement une revue à une association ? Quelle place elle tient dans une entité qui a pour objectifs d'abord des actions de terrain c'est-à-dire un accompagnement dans le social, voire une transformation des pratiques dans ce champ ?

P. B. - Je trouve qu'une revue comme *Ecart d'identité* peut avoir une place très importante dans une association, mais on mesure malheureusement mal le « retour sur investissement ». Cette mesure est bien plus subtile qu'un retour financier. Si les revues et la presse en général,



constituent toujours un casse-tête budgétaire, je distingue trois avantages essentiels pour une revue associative :

- Parallèlement à l'action associative de terrain, elle contribue à s'inscrire dans une réflexion, une analyse, à prendre du recul, de la distance par rapport à ce que l'on vit professionnellement au quotidien. J'ai toujours apprécié dans mon travail, les associations dont le savoir-faire joue sur les deux tableaux à la fois : action-réflexion, et sur la diversité des territoires de l'action : local, national voire international. Une revue permet la confrontation d'idées et d'expériences par des témoignages, des paroles d'acteurs, elle ouvre le regard, le champ des perspectives, elle offre des représentations contradictoires. Je tenais à cette ligne rédactionnelle pour la revue *Ecart d'identité*.

- L'autre enjeu, c'est la confrontation au regard extérieur, celui des élus et financeurs, celui des autres acteurs de l'intégration, celui des partenaires de tous ordres, sur la manière dont telle ou telle association exerce ses missions. Cet enjeu n'est pas toujours compris par les acteurs associatifs eux-mêmes, mais il a un impact politique très fort. J'ai pu vérifier souvent dans les relations institutionnelles en tant que directeur, notamment à l'extérieur du département, comment l'association était

connue et reconnue par le biais d'abord de sa revue. Avec une appréciation souvent très positive. Cela a des effets que l'on ne soupçonne même pas parfois, par exemple sur certains arbitrages financiers. Quand l'image de l'association est précédée ainsi par une image de sérieux, de réflexion rigoureuse, cela aide à la décision. C'est un gage de qualité des actions, de reconnaissance qui a des répercussions sur toutes ses actions de terrain. J'ai donc toujours tenu à ce que la revue persiste et s'améliore à l'ADATE.

- le troisième enjeu se trouve à l'intérieur même de l'association. Cette reconnaissance extérieure est un gage de qualité qui rejaillit sur tous les salariés et les administrateurs qui en sont le ferment. Leurs témoignages alimentent la réflexion et les salariés eux même sont susceptibles d'élaborer et de rendre compte de leur propres pratiques.

Bien sur, une revue a un coût qui peut paraître insupportable pour une association, surtout en période de vache maigre, parce que les subventions ne suffisent jamais à consolider suffisamment son budget. Mais la question du coût ne suffit pas à apprécier sa juste valeur, l'impact et le retour d'investissement de cette revue sur l'association. Une revue de qualité dans une association, quelle qu'elle soit, est toujours

un atout inestimable.

E.d'I.- Arrêtons-nous un instant sur cette histoire de moyens pour les revues associatives. Nous avons eu une période intéressante avec la volonté du FASILD puis de l'ACSE national d'apporter un soutien aux revues sur l'immigration et l'intégration, puis avec la Région Rhône-Alpes. Mais on a vu ces dernières années ces aides s'étioler voire pour certaines disparaître. Comment le directeur que vous étiez, qui accordait une grande importance à la revue, vivait cette « écart » si je puis dire, entre la nécessité de maintenir une action comme la revue et la difficulté des moyens ?

P.B. - De toute façon, une revue sort des lignes de financement habituels, elle repose donc sur du volontarisme, et du militantisme. Ce n'est qu'avec de la force de conviction qu'on arrive à la sortir, à la diffuser et à la préserver. Je suis persuadé qu'une association doit conserver plusieurs cordes à son arc, du global au particulier et de la réflexion à l'action. C'est ce qui fait sa force et son avenir. Une revue, il faut vraiment la vouloir et aller convaincre. Vous rencontrerez toujours des personnes sensibles à cette dimension... Mais son équilibre financier restera toujours très fragile.

Il n'y a pas de politique très claire en fait sur ce registre là au niveau des financeurs. A une



certaine époque, le FAS a été réceptif à cet angle d'attaque et a financé les initiatives qui existaient. Mais n'ont pu survivre que les revues non communautaires, et celles qui proposaient un regard global sur l'intégration et qui assuraient la qualité de la rédaction. C'était le cas d'*Ecarts d'identité*. Autrement dit, la question des moyens est à double détente : elle est politique et directement dépendante de la qualité du produit.

E. d'I. - Parmi les choses à double détente comme vous dites, politique et pratique, Grenoble a été parmi les premières villes à mettre en place un Conseil Consultatif des Résidents Étrangers (le CREG). Vous aviez été un fervent soutien à ce Conseil quand vous dirigiez l'ADATE. Cette question de la citoyenneté des étrangers revient aujourd'hui dans l'actualité politique. Comment voyez-vous le rôle de ce Conseil aujourd'hui ?

P. B. - Il est important symboliquement que le CREG ait mis en exergue la question du droit de vote des étrangers hors communautaires aux élections locales. Grenoble là-dessus est exemplaire... Tous les ans, des votations citoyennes sur la question du droit de vote des étrangers ont été organisées dans la ville. Maintenant que ce droit est inscrit dans les réformes du gouvernement, nous mesurons combien ce conseil consultatif

a été une initiative qui a maintenu une flamme et un cap contre l'exclusion des étrangers de leur fonction de citoyen. On peut dire que l'existence de ce conseil a eu un effet positif et assumé sur la politique locale. Il joue de même un rôle au niveau de l'accès aux droits et de la lutte contre les discriminations des étrangers. Par contre, il a été plus délicat de l'inscrire dans d'autres champs de la politique locale.

E. d'I. - Vous avez dirigé l'ADATE et la revue pendant seize ans et puis vous êtes parti sur un autre terrain et une autre responsabilité, le terrain et la responsabilité politiques en tant qu'élu, adjoint au Maire dans la municipalité de Grenoble depuis 2008. A partir cette fois-ci de cette place ou de cette responsabilité, comment vous vivez le champ de l'immigration, de l'intégration et de l'interculturalité sur lequel sont placés l'ADATE et la revue ? Quel regard portez-vous à partir de la vision plus large que vous donne votre posture actuelle ?

P. B. - Effectivement depuis que je suis élu, ma posture est autre et dans un autre domaine puisque je suis chargé de l'éducation. Cela dit, dans le champ de la politique locale, je mettrai l'accent sur 2 types de préoccupations :

- Celui de l'accueil des nouvelles réalités migratoires, légales et illégales. Comment,

intégrons nous les étrangers demandeurs d'asile et sans-papiers à Grenoble ? Comment rendre notre société locale plus hospitalière ? Même si les décisions relèvent pour l'essentiel des politiques de l'État, cette réalité est très présente dans notre quotidien, dans la rue comme dans les manifestations et les revendications, et une ville ne peut pas y échapper. Elle y est confrontée à tout niveau. Qu'ils soient migrants récents ou enfants de migrants, les étrangers cumulent les difficultés : logement, vie familiale, inscription à l'école, accès aux droits sociaux... L'élu local n'a malheureusement pas toujours les moyens de ses ambitions.

- L'autre dimension reste celle de l'interculturalité. Elle pose des questions différentes mais tout aussi importantes à la société. Pour intégrer aujourd'hui, il faut savoir déplacer nos curseurs culturels habituels, nos normes sociétales, nos pratiques et façons d'être. Nous ne pouvons pas accueillir l'autre, sans se pousser un peu pour lui faire de la place. Notre manière de concevoir la laïcité et le vivre ensemble est à réinterroger : discriminations liées à l'origine ou à l'habitation, port du foulard, repas sans viande dans les cantines, égalité des genres, place du religieux, même le principe de la mixité sociale est aujourd'hui, de part





et d'autre, remis en cause. Sur tous ces aspects, un élu local dispose d'une réelle marge de manœuvre et d'action.

E. d'I. Vous parlez de « marge de manœuvre ». Est-ce que, dans le fond, cela signifie qu'il n'y a pas encore vraiment de conception politique d'une citoyenneté interculturelle ? Est-ce que la pensée politique en tant que telle, notamment au niveau d'une ville, a intégré la réalité de l'interculturalité de la société qu'elle est supposée pourtant gérer ?

P. B. - Absolument. Cela concerne la dimension politique de l'interculturalité, et plus globalement celle de la citoyenneté et de l'identité. Ce chantier reste encore à ouvrir, car on en vit tous les jours une caricature permanente, tel le débat sur l'identité nationale. Pouvons nous avoir une communauté de destin qui dépasse et transcende les origines ? Comment poser la question culturelle et interculturelle dans un espace qui s'agrandit à l'Europe ? Comment la différence peut-elle être un élément constitutif de notre identité, reconnue et accepté ?

Il a fallu la parité H/F pour avancer dans la vie politique sur la question du genre, il reste à conquérir le non cumul des mandats pour amener peut être plus de diversité. Nous sommes encore dans une période politique basée sur le conflit des

générations, des cultures, des origines, des sexes, etc. plutôt que dans l'émergence d'une société interculturelle. Pourtant le phénomène est massif et inéluctable. La revue *Ecarts d'Identité* a un rôle à jouer dans ces mutations, celui de parler de ces lames de fond qui bouleversent la société. C'est comme cela qu'elle tiendra son cap : être juste là où il faut, et miser sur l'intelligence des citoyens... Après, l'histoire des moyens deviendra presque secondaire.

E. d'I. - Vous pouvez préciser ?

P. B. - C'est une question de responsabilité à tous les niveaux. Plus les politiques deviendront conscients des enjeux, plus ils seront prêts à investir. Une revue de bonne qualité apporte toujours plus qu'elle ne coûte. C'est un atout non seulement pour l'organisme qui la pilote mais pour la communauté locale et nationale toute entière ■

